

Plombée par les droits de douane américains, la croissance suisse freine

CONJONCTURE Le produit intérieur brut a quasi stagné entre avril et juin, et les incertitudes liées aux surtaxes américaines pourraient également peser sur les prochains mois

LASSILA KARUTA, ZURICH

L'économie suisse commence à ralentir. Au deuxième trimestre 2025, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est inscrite à 0,1% après une hausse de 0,8% au premier quartier. Le dynamisme des services a permis de compenser l'évolution négative de l'industrie, selon les données provisoires publiées vendredi par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco).

«Les tarifs douaniers américains expliquent en grande partie le ralentissement observé au deuxième tri-

mestre. Au cours des trois premiers mois de cette année, les entreprises suisses, dans l'anticipation des surtaxes américaines, avaient exporté des quantités importantes de marchandises vers les Etats-Unis», explique Maxime Botteron, un économiste de la banque UBS.

Cette évolution n'est donc pas une surprise. Nombre de spécialistes s'attendent depuis le début de la guerre commerciale lancée par Donald Trump en avril à ce que l'économie mondiale et helvétique décelère. L'ampleur de ce mouvement reste encore difficile à déterminer avec précision.

En Suisse, cette tendance négative sera nourrie notamment par la baisse des exportations des entreprises. Les Etats-Unis sont en effet le premier débouché des biens helvétiques, le

pays accueillant 18% des exportations. Au deuxième trimestre 2025, les envois à l'étranger des marchandises ont reculé de 5,3%, après avoir atteint un pic durant le premier quartier 2025. La faible santé du secteur pharmaceutique et chimique, expliquant en grande partie cette contraction.

Beaucoup d'incertitudes

Les tarifs douaniers américains de 39% sur les produits suisses, entrés en vigueur le 7 août pèsent ainsi au cours des prochains trimestres. «Les incertitudes devraient continuer à prévaloir pour les sociétés suisses. Certains acteurs s'attendent cependant à ce que les tarifs douaniers américains diminuent d'ici à la fin de l'année, le Conseil fédéral continuant à négocier avec Washington», fait remarquer Maxime Botteron.

Le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) n'exclut cependant pas que l'évolution du PIB s'inscrive dans le négatif dans les mois à venir. «Les incertitudes liées aux tarifs douaniers américains devraient dans un premier temps freiner les investissements des sociétés suisses», relève Alexander Rathke, le responsable de l'unité Swiss Forecasts du KOF.

Pour le moment, l'institut ne prévoit cependant pas de récession en 2025. Le secteur pharmaceutique étant encore épargné par les tarifs. L'industrie des machines, les instruments de précision ainsi que l'horlogerie devraient surtout pâtir des tensions commerciales. Et à moyen et long terme environ 7500 à 15 000 postes pourraient être supprimés, selon les anticipations du KOF. ■

Klaus Schwab blanchi par une enquête diligentée par le WEF

GOUVERNANCE Le conseil de fondation du Forum économique mondial a communiqué vendredi les conclusions de l'enquête menée sur son fondateur Klaus Schwab et son épouse Hilde par un cabinet d'avocats indépendant. Peter Brabeck-Letmathe quitte son poste de président par intérim

LE TEMPS

«Après un examen approfondi de tous les faits, le conseil de fondation a conclu

que, si l'organisation doit évoluer vers un modèle plus institutionnel, il n'existe aucune preuve d'actes répréhensibles de la part de Klaus Schwab.» Vendredi, le Forum économique mondial a communiqué les conclusions de l'enquête menée par le cabinet d'avocats zurichois Homburger au sujet des allégations à l'encontre de son fondateur et de son épouse Klaus et Hilde Schwab. Selon le cabinet d'avocats, il n'existe pas non plus de preuve de faute de la part de Hilde Schwab.

Comme le rapportait *Le Temps* fin juillet, il était reproché à cette dernière d'avoir engendré des frais d'environ 900 000 francs à travers ses voyages en qualité de présidente de la fondation pour l'entrepreneuriat social au cours des dix dernières années.

André Hoffmann et Larry Fink, coprésidents par intérim

Après avoir pris connaissance de l'enquête cependant, le conseil de fondation du WEF estime que seules des

«irrégularités mineures» ont été constatées. Elles résulteraient «d'une frontière floue entre les contributions personnelles et les activités du Forum» et refléteraient «un engagement profond plutôt qu'une intention de malversation». Le conseil indique avoir pris des mesures pour remédier «à tous les problèmes identifiés au cours de l'enquête, notamment en renforçant la gouvernance en général».

Le WEF annonce par ailleurs que son président par intérim, Peter Bra-

beck-Letmathe, quitte son poste avec effet immédiat. Il cède la place, toujours par intérim, à André Hoffmann, membre du conseil d'administration du groupe pharmaceutique Roche, et à Larry Fink, président et directeur général du gestionnaire d'actifs américain BlackRock.

Dans un communiqué publié vendredi, ces derniers se sont déclarés «honorés» d'occuper ce poste, alors que le WEF «traverse une période charnière» et «ouvre un nouveau chapitre». ■

Droits de douane, impôts : l'étonnante résistance de l'économie britannique

La première évaluation du PIB britannique pour la période avril-juin fait ressortir une hausse de 0,3 %, meilleure qu'attendue. Sur le premier semestre, le Royaume-Uni serait même le meilleur élève du G7, selon certains économistes.



Une rue commerçante à Windsor. La résilience de l'économie britannique se reflète dans une croissance inattendue de 0,3 % au deuxième trimestre. (Maureen Mclean/SIPA)

Par **Nicolas Madelaine**

Publié le 14 août 2025 à 08:49 | Mis à jour le 14 août 2025 à 17:41

L'économie britannique est restée en croissance, quoiqu'à un rythme ralenti au deuxième trimestre, selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), l'Insee locale, publiés ce jeudi. Le PIB a crû de 0,3 % sur la période avril-juin, après une hausse de 0,7 % sur les trois premiers mois de l'année. Par rapport au deuxième trimestre de 2024, la hausse s'élève à 1,2 %. Le PIB par tête progresse de 0,7 % sur 12 mois.

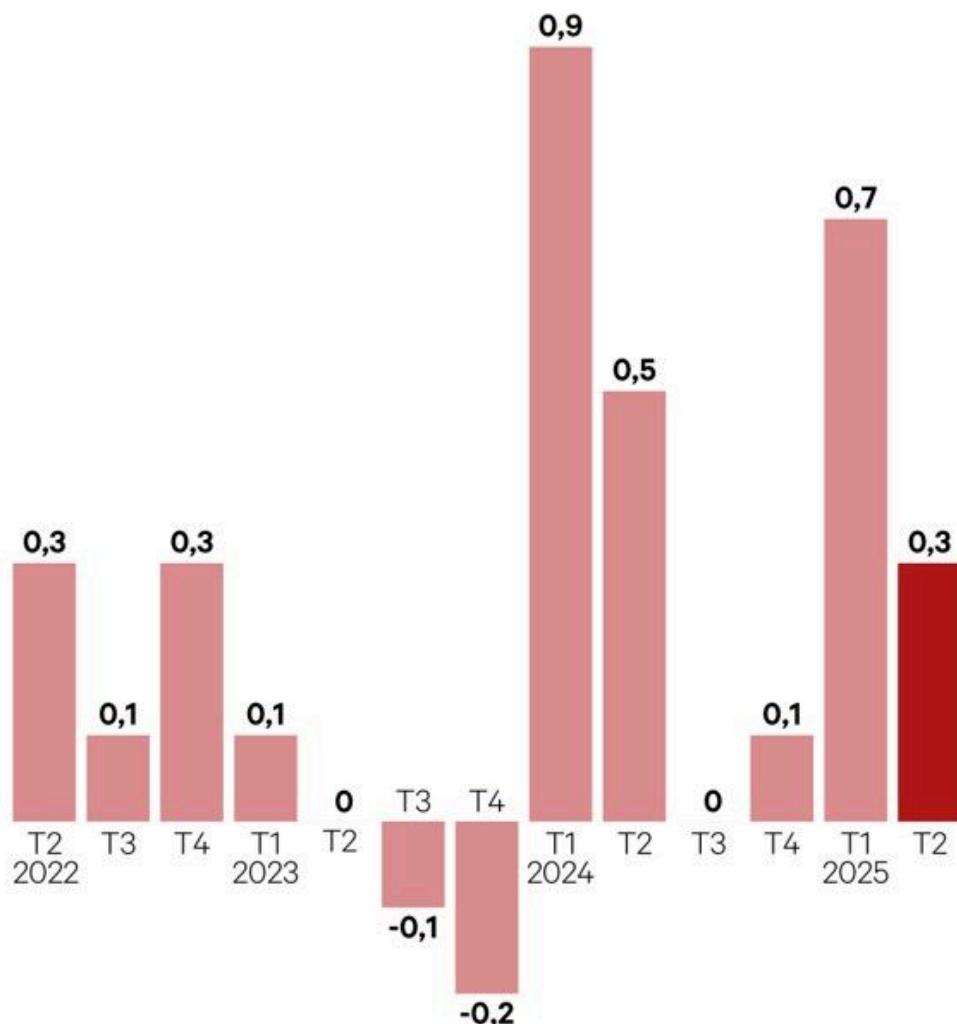
« Une croissance décente, commente à chaud Simon French, économiste chez Panmure sur X. Le Royaume-Uni est l'économie du G7 qui croît le plus vite, à un rythme annuel de 2,2 %, sur le premier semestre ». Le 0,3 % est supérieur aux attentes, les économistes tablant plutôt sur 0,1 % en raison notamment de la guerre commerciale mondiale et des hausses d'impôts outre-Manche. La zone euro n'a crû **que de 0,1%** sur la même période en raison du protectionnisme américain.

Outre Manche, le secteur des services a crû de 0,4 % et celui de la construction de 1,2 % par rapport au début de l'année. Le secteur de la production a de son côté connu un repli

de 0,3 %. De même, la croissance a été tirée par les dépenses publiques (+1,2%) tandis que les investissements des entreprises ont baissé de 4%, ce qui « n'est pas formidable », note l'Institute of Economic Affairs.

La croissance britannique

Variation trimestrielle du PIB, en %



SOURCE : ONS



Mieux qu'attendu

La publication de la croissance du PIB du deuxième trimestre intervient après celle d'une série d'indicateurs montrant l'état fragile de l'économie britannique. En avril, elle s'était ainsi contractée de 0,3 %, soit son rythme de repli mensuel le plus rapide depuis 2023, même si l'évaluation a été révisée aujourd'hui à -0,1 %. Elle avait également déçu en mai avec une contraction de 0,1 %. En juin, l'économie a progressé de 0,4 %, dit aujourd'hui l'ONS, soit bien mieux qu'anticipé.

Plus récemment, l'ONS a révélé que l'emploi avait baissé de 164.000 postes en juillet sur un an, portant le total à 30,3 millions. L'emploi a baissé sur dix des douze derniers mois. Heureusement, le rythme a ralenti sur les mois de juin et juillet : cela a apaisé les craintes d'une détérioration sévère exprimées par certains économistes, notamment en raison de la hausse des cotisations patronales en vigueur depuis avril.

Du reste, la hausse des rémunérations (exprimée en salaires hebdomadaires, bonus compris) est restée à un niveau relativement élevé de 4,8 % pour le secteur privé, même s'il s'agit du plus bas niveau depuis janvier 2022.

En tête du G7 ?

Sur les trois premiers mois de l'année, lorsque l'ONS avait révélé que le PIB avait augmenté de 0,7 % (contre 0,1 % au trimestre précédent), le Royaume-Uni s'était placé en tête du G7 sur ce critère, « un signe encourageant de résilience », avait dit Simon French.

L'équation reste cependant compliquée pour la Banque d'Angleterre. En raison notamment de la hausse des prix alimentaires et de l'énergie (à quoi il faut ajouter la hausse des salaires), il y a un risque que l'inflation atteigne le seuil de 4 % en septembre, soit plus que prévu et surtout un niveau beaucoup plus élevé que dans les pays comparables, même si ce niveau doit être temporaire.

En même temps, il faut que l'économie reparte enfin de façon durable. Le 7 août dernier, l'institut d'émission a décidé - mais de justesse - de **baisser ses taux directeurs d'un quart de point**, à 4 %. Une cinquième baisse de cette ampleur depuis les élections de juillet 2024.

En raison de sa marge de manœuvre budgétaire extrêmement serrée, le gouvernement croise les doigts pour que l'économie redémarre. Une menace de hausse des impôts de plusieurs dizaines de milliards de livres plane sur le projet de budget de cet automne, et donc sur l'économie. Avec peut-être la fin de certaines facilités d'évitement des droits de succession, dont on est exempté aujourd'hui si on a transmis ses actifs à ses enfants sept ans avant son décès.

Nicolas Madelaine (Correspondant à Londres)

En Californie, l'IA a déjà révolutionné la consommation

TECHNOLOGIE Entre San Francisco et Los Angeles, berceau traditionnel de l'innovation technologique globale, l'intelligence artificielle s'est emparée du quotidien des consommateurs. Les robots, les voitures sans pilote ou la réalité augmentée font désormais partie du paysage

DIDIER BONVIN, SAN FRANCISCO

Ce sont des innovations qui rythment le quotidien des Californiens, et qui viendront dans quelques mois, ou quelques années, en Europe. Petit tour d'horizon de ce qui nous attend.

■ Les taxis sans pilote envahissent les rues

Difficile de ne pas être surpris par les volumineux taxis sans pilote bardés de capteurs, les Waymo une filiale d'Alphabet, la société mère de Google. Ils desservent déjà de nombreuses villes américaines et sont si populaires que de nombreux parkings commencent à les refuser.

Sans personne au volant, les Waymo s'arrêtent aux présélections, mettent leurs clignotants, laissent passer les piétons, attendent aux feux rouges et s'arrêtent pour prendre des passagers. Ils se commandent via une app comme Uber, à la différence qu'il n'y a pas d'humain au volant.

A la place, des radars tournoyants sur le toit et sur les côtés, des capteurs et des caméras haute résolution nourrissent une intelligence artificielle (IA) et des modèles de langage visuel. Les données, captées en temps réel, permettent de prédire le comportement des autres usagers de la route, pour une conduite annoncée comme sûre. En trois ans d'exploitation, on dénombre déjà plus de 600 accidents, la majorité sans gravité et pour la plupart causés par les autres usagers... humains!

A San Francisco, les flottes de Waymo ont désormais des concurrents: les Zoox d'Amazon. Ces robots-taxis, conçus sans volant ni pédales et entièrement développés pour la conduite autonome, viennent d'être approuvés par les autorités fédérales américaines.



La chaîne de magasins COS (du groupe H&M) en Californie teste des «miroirs intelligents». Ils reconnaissent les produits et font des recommandations personnalisées en réalité augmentée. (BEVERLY HILLS, 3 MAI 2022/JON KOPALOFF/GETTY IMAGES FOR COS)

■ On scanne sa main pour payer

Les supermarchés favoris des bobos californiens, la chaîne Whole Foods, propriété d'Amazon, permet à ses clients de payer en scannant leur main. Elle utilise un système de paiement par reconnaissance palmaire appelé Amazon One. Avec cette technologie, on paye ses courses en passant simplement la paume de la main devant un scanner. Le système scanne à la fois les caractéristiques de surface (lignes, crêtes) et les veines sous-jacentes de la paume, créant ainsi une «signature palmaire» unique pour chaque individu.

■ Les robots serveurs, baristas et livreurs

L'incontournable hamburger est désormais 100% préparé par un robot dans le restaurant Burger Bots de la Silicon Valley. Griller deux bouts de pain, un burger et ajouter de la salade, n'a rien de vraiment compliqué, mais tout est fait en une minute par des bras robotisés.

Idem pour le café X, un robot barista créé par une ancienne employée de Google qui en avait assez de faire la queue dans les Starbucks, avec ces satanés humains qui prennent trop de temps...

Il n'est pas rare dans certains quartiers de Los Angeles de voir aussi des petits robots sur roulettes, comme des mini-frigos, qui livrent la nourriture en roulant sur le trottoir. La société Coco Robotics, basée à Santa Monica annonce une flotte de 1000 robots. Pas d'IA pour l'instant, ces livreurs robots sont pilotés à distance par des humains. Prochaine étape annoncée: la livraison par drones.

■ L'IA au fitness

L'IA, le mot marketing fourre-tout du moment, s'invite également au fitness. Le premier club de fitness alimenté par IA a ouvert à Los Angeles. Au programme: une app pour définir et générer un entraînement qui s'adapte en fonction des progrès, un bracelet connecté qui se relie à chaque machine d'entraînement, elle-même dotée de tablettes pour afficher les programmes de fitness. Le personal coach humain? On oublie...

■ Les cabines d'essayage bardées de technologie

A San Francisco, Manhattan Beach ou encore Beverly Hills, les tablettes ou les écrans géants ont remplacé les miroirs des cabines d'essayage. Le magasin COS (du

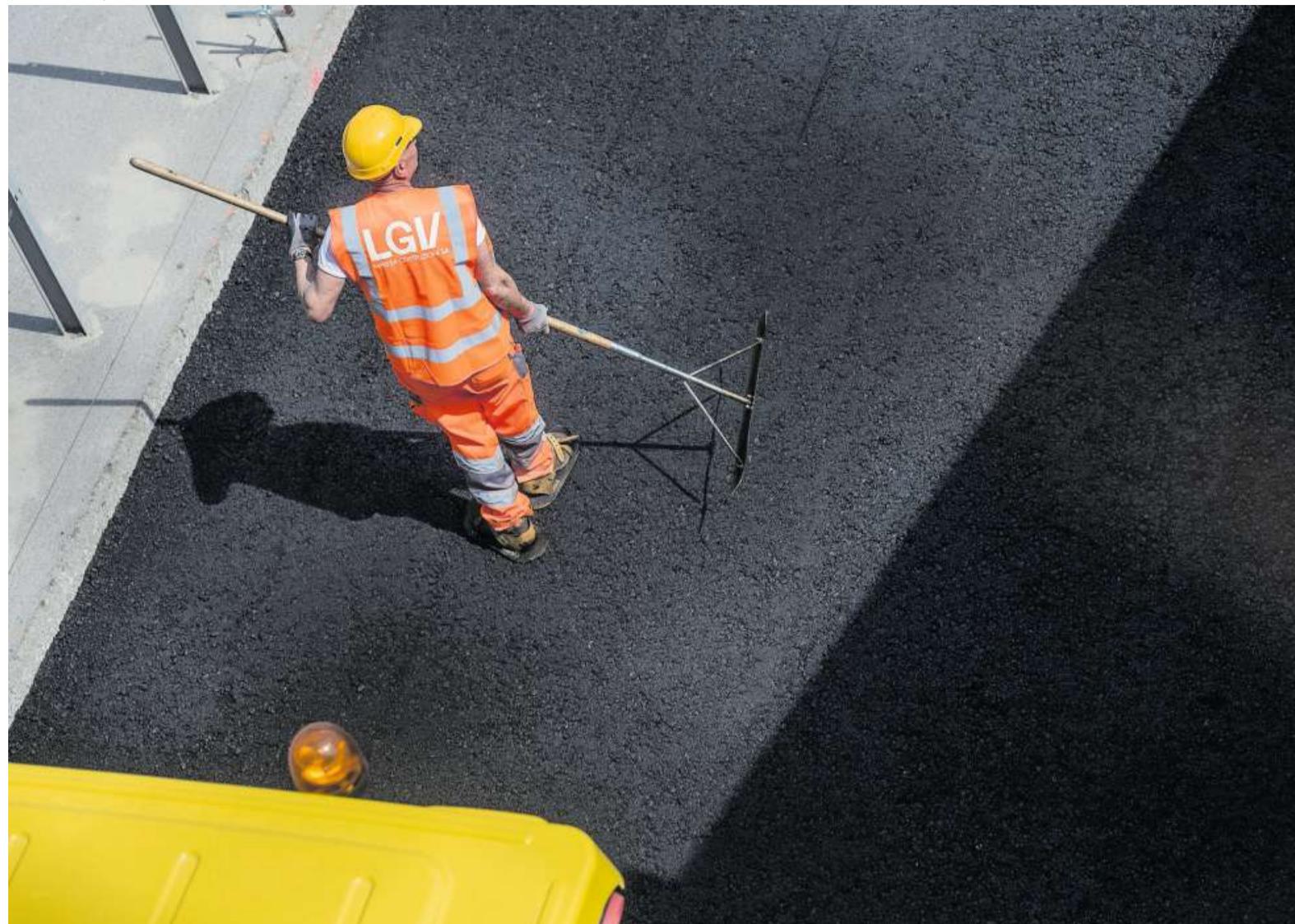
groupe H&M) en Californie a commencé à tester des «miroirs intelligents». Ils reconnaissent les produits introduits en cabine et proposent des recommandations personnalisées en réalité augmentée sur le miroir. Les clients peuvent autoriser l'accès à la caméra de la cabine d'essayage, et la technologie superpose vêtements, accessoires, maquillage sur le reflet du client. Les clients peuvent aussi utiliser les tablettes pour demander des tailles différentes ou des articles supplémentaires sans quitter la cabine d'essayage.

■ L'Europe attendra

De la restauration à la mobilité, en passant par le sport ou la mode, la Californie expérimente une automatisation massive des services. Les start-up et les Big Tech y trouvent un terrain de jeu idéal pour tester leurs innovations avant un éventuel déploiement mondial. Le quotidien des Californiens devient ainsi une vitrine technologique.

Ce déploiement reste pour l'instant largement cantonné à la Californie et aux Etats-Unis. En Europe, ces technologies sont bloquées par un cadre légal strict, notamment en matière de protection des données. ■

GABRIELE PUTZU / KEYSTONE



Die Arbeitskräfte sind knapp, die Gewerkschaften stark: Baugewerbe.

Wer gewinnt?

Die neue Lohnumfrage der KOF ist Balsam für die Schweizer Seele: Die Aussichten für die Beschäftigten bleiben vorerst rosig – trotz dem Zollhammer. An der Spitze der Lohnrunde 2026 steht eine inländische Branche. Von Albert Steck

Die Lohndebatte verläuft plötzlich wieder zahm. Die schrillen Parolen sind verschwunden. Noch vor einem Jahr war die Tonalität deutlich aggressiver: Damals hatten die Gewerkschaften die Lohnrunde ungewöhnlich früh, schon im Juli, lanciert. Sie verlangten Erhöhungen von bis zu 5 Prozent und begründeten dies mit der geschrumpften Kaufkraft der Bevölkerung.

Dieses Jahr dagegen treten die Gewerkschaften zurückhaltend auf. Erst in der kommenden Woche wird der Dachverband Travail Suisse seine Forderungen auf den Tisch legen. Vor dem Hintergrund der aktuellen wirtschaftspolitischen Weltlage seien «angemessene» Lohnerhöhungen nötig, um die Binnennachfrage zu stärken, heisst es in der Einladung zur Medienkonferenz. Besonders kampfeslustig wirkt das nicht.

Für die leiseren Töne spricht aber nicht nur die wirtschaftliche Unsicherheit. Hinzu kommt, dass die Lohnrunde 2026 überraschend positiv ausfallen dürfte. Darauf deutet die neue Lohnumfrage der Konjunkturforschungsstelle (KOF) der ETH Zürich hin, die nächste Woche publiziert wird. Demnach erwarten die Unternehmen, dass die nominalen Löhne in den nächsten zwölf Monaten um durchschnittlich 1,3 Prozent ansteigen. Unter Berücksichtigung der Inflation, welche die KOF auf 0,5 Prozent beziffert, würde sich die reale Zunahme auf erfreuliche 0,8 Prozent belaufen.

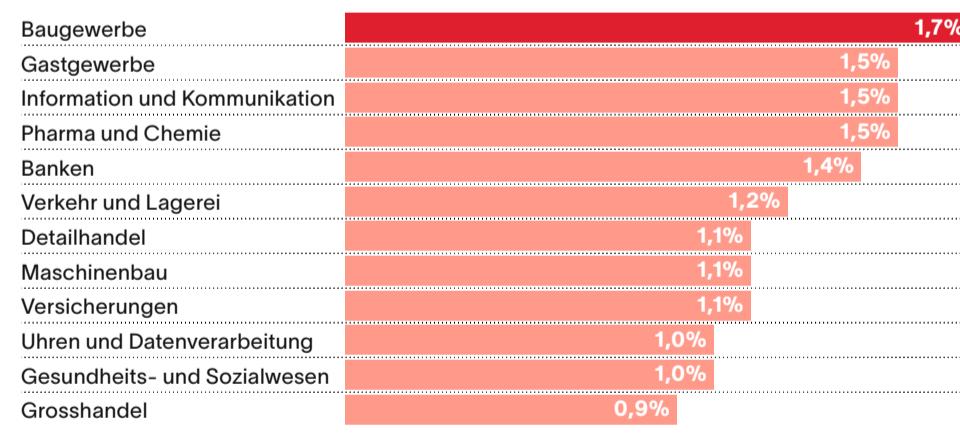
Die Verluste sind kompensiert

«Für die Beschäftigten würde das die dritte beachtliche Reallohnsteigerung in Serie bedeuten», sagt Professor Michael Siegenthaler, der bei der KOF die Arbeitsmarktforschung leitet. «Die Angestellten können damit den dreijährigen Rückgang, der nach der Covid-Pandemie eingesetzt hatte, kompensieren.»

Tatsächlich war diese lange Durststrecke aussergewöhnlich. Zunächst schrumpften die Löh-

Das Baugewerbe schwingt obenaus

Nominaler Lohnzuwachs in Prozent in den nächsten zwölf Monaten



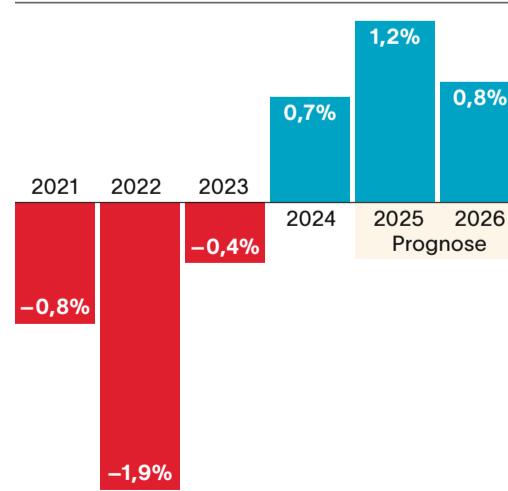
ne im Jahr 2021 wegen der Wirtschaftskrise. Danach folgte der heftige Inflationsschub, welcher für zwei weitere Jahre zu einem Reallohnverlust führte. Erst ab 2024 ging es wieder aufwärts. Im laufenden Jahr dürfte der reale Lohnzuwachs sogar 1,2 Prozent erreichen. Ganz an diesen Wert kommen die für 2026 zu erwartenden 0,8 Prozent also nicht mehr heran (vgl. Grafik rechts).

An der KOF-Umfrage haben 4500 Betriebe teilgenommen. «Für die Lohnprognosen der Firmen spielt es eine entscheidende Rolle, welche Teuerung diese in ihrer Kalkulation einsetzen», sagt Siegenthaler. Dabei zeige sich, dass viele Unternehmen von einer höheren Inflation ausgingen als die, welche die KOF für den gleichen Zeitraum erwartete. Bereits in diesem Jahr hätten sie den Teuerungsrückgang unterschätzt, was wohl zum starken Lohnzuwachs beigetragen habe.

Ein weiterer Faktor, von dem die Beschäftigten profitiert haben, ist der Fachkräftemangel. Dieser erreichte zu Beginn des Jahres 2023 den Höhepunkt. Nach der rekordhohen Zahl an Beschäftig-

Drei magere und drei gute Jahre

Reale (inflationsbereinigte) Lohnentwicklung gegenüber dem Vorjahr



ten in Kurzarbeit während der Pandemie verkehrte sich die Situation ins Gegenteil, und die Firmen suchten händeringend nach Personal. Inzwischen jedoch habe sich die Lage wieder etwas entspannt, so Siegenthaler. «Der Arbeitsmarkt hat sich in den meisten Branchen normalisiert.»

Dies äussert sich ebenso bei der Arbeitslosenquote. Sie stieg von zeitweise unter 2 Prozent auf zuletzt 2,7 Prozent und könnte gemäss KOF-Prognose bis zum Jahresende die 3-Prozent-Marke übersteigen. Die Frage lautet nun allerdings: Stürzt die Schweizer Wirtschaft wegen der amerikanischen Zölle in eine Rezession? Und wie wirkt sich das auf die Gehälter aus?

Die Konjunkturforschungsstelle geht in einer ersten Analyse davon aus, dass durch die Zölle, sollten sie auf dem Niveau bestehen bleiben, 7500 bis 15 000 Arbeitsplätze verlorengehen. Dabei trifft es primär solche Branchen, die ohnehin im Gegenwind stehen, wie die Uhrenindustrie oder den Maschinenbau. Im Uhrensektor beträgt die Arbeitslosenquote schon heute 6,1 Prozent.

Auch das Wirtschaftswachstum wird gebremst. Kurzfristig könnte der Einbruch 0,3 bis 0,6 Prozent des Bruttoinlandprodukts (BIP) erreichen, womit die BIP-Zunahme im laufenden Jahr wohl unter 1 Prozent fällt. Eine Rezession sollte sich dagegen verhindern lassen. Um einiges gravierender wäre die Lage laut KOF, wenn zusätzlich die Pharmaindustrie mit Zöllen belegt würde.

Trotz den konjunkturellen Gefahren bleibt Siegenthaler zuversichtlich, dass viele Unternehmen vorläufig an ihren Lohnplänen festhalten werden. «Anders sieht es in jenen Betrieben aus, welche direkt vom Amerikageschäft abhängig sind. Dort dürfte es auch Nullrunden geben. Die übrigen Beschäftigten jedoch müssen sich zumindest für nächstes Jahr in Bezug auf ihr Lohnwachstum wenig Sorgen machen.»

Das Baugewerbe lockt mit Lohnsteigerungen

Vergleicht man die Lohnentwicklung nach Branchen, so haben sich die Differenzen der letzten Jahre wieder eingeebnet. Namentlich in der Gastronomie, die vor kurzem noch Sprünge von über 4 Prozent verzeichnet hatte, reduziert sich der Zuwachs für 2026 auf 1,5 Prozent. Die beste Lohnentwicklung verzeichnet gegenwärtig das Baugewerbe mit einem erwarteten Anstieg von 1,7 Prozent. «Dieser Sektor leidet derzeit unter der grössten Knappheit an Arbeitskräften», sagt der KOF-Experte. «Zudem ist im Bau eine schlagkräftige Gewerkschaft aktiv, was die Löhne stützt.»

Von hohen Lohnsteigerungen profitieren im Weiteren die Angestellten im Pharma- und Bankensektor. Schlecht schneiden auf der andern Seite Branchen ab, die schon länger zu den Verlierern gehören. Im Grosshandel dürfte der Anstieg lediglich 0,9 Prozent erreichen. Kaum besser stehen der Detailhandel, das Gesundheitswesen sowie das verarbeitende Gewerbe da. «Die Industrie leidet unter der schwachen globalen Konjunktur. Unter Ausklammerung der Pharma-branche steckte der Sektor bereits vor den US-Zöllen in einer Rezession», sagt Siegenthaler.

Laut dem Arbeitsmarktexperten ist die Lohnentwicklung ein nachlaufender Konjunkturindikator. Das heisst, wenn es in der Wirtschaft schlechter läuft, reagieren die Gehälter erst mit einer gewissen Verzögerung. Wie stark aber sollte der Bund mit kurzfristigen Massnahmen gegensteuern? Zu dieser Frage ist jüngst eine Debatte entbrannt. Die SVP erachtet es als unnötig, die Zeitdauer der Kurzarbeitsentschädigung von 18 auf 24 Monate zu verlängern, wie dies die Wirtschaftsverbände fordern.

Die Partei begründet ihre Haltung damit, es sei unsinnig, Arbeitskräfte in stagnierenden Branchen festzuhalten, während anderswo Personalmangel herrsche. Nach Einschätzung von Siegenthaler kann die Kurzarbeit zwar den Strukturwandel bremsen. Sollte sich die Zollsituation aber als vorübergehend erweisen, sei es sinnvoll, Firmen, die im Kern gesund sind, zu schützen: «Das Prinzip der Kurzarbeit hat sich in diesen Situationen bewährt. Es kam bisher kaum vor, dass die Firmen Missbrauch betrieben.»

Auch wenn also der Lohnherbst für viele Angestellte positiv ausfallen dürfte, so stellt sich im Einzelnen noch immer die Frage, wie die Firma ihre Lohnsumme verteilt. Die Arbeitgeber neigen dazu, das zusätzliche Geld nicht pauschal, sondern in Form von individuellen Boni zu vergüten. Dabei müssten die Arbeitgeber aber beachten, dass das Lohngefüge im Betrieb intakt bleibe, mahnt der KOF-Experte. Beschäftigte, die sich unfair behandelt fühlen, wechseln sonst rasch zu einer anderen Firma. Denn der sicherste Weg, um das eigene Gehalt zu steigern, ist noch immer der Antritt einer neuen Stelle.

Les femmes enceintes au chômage sont peu protégées et peuvent perdre leur droit à l'allocation maternité. Une commission des Etats a refusé vendredi de combler les lacunes

Enceintes et moins protégées

SOPHIE DUPONT

Assurance-chômage ► La protection financière des femmes n'est pas assurée pour celles qui se retrouvent au chômage pendant leur grossesse. Elles sont préteritées en cas d'incapacité de travail et peuvent se retrouver sans allocation maternité. Vendredi, une commission du Conseil des Etats a refusé, à 7 voix contre 5 et une abstention, de combler ces lacunes, comme le demandait une motion socialiste. Les sénateur·ices devront encore se prononcer au plénum. L'Union syndicale suisse (USS) demande à la Chambre des cantons de corriger une décision jugée expéditive et injuste. Le point avec Gabriela Medici, codirectrice du secrétariat de l'USS.

Quels problèmes rencontrent aujourd'hui les femmes enceintes lorsqu'elles sont au chômage?

Gabriela Medici: Il est très difficile de retrouver un emploi avant d'accoucher, sauf si elles sont hautement qualifiées. On observe généralement une prolongation de la durée du chômage. Et contrairement à d'autres groupes vulnérables, comme les parents ou les chômeurs et chômeuses âgées, elles n'ont pas le droit à des conditions particulières. Si elles sont en incapacité de travail, ce qui arrive souvent lors d'une grossesse, leur droit aux indemnités pendant leur arrêt est limité à trente jours. Au-delà de ce maximum, le droit au chômage s'arrête et les femmes enceintes se retrouvent sans revenu! Et cela ne s'arrête pas là: si elles arrivent en fin de droit avant l'accouchement, elles perdent aussi tout droit à l'allocation maternité.

Combien de personnes sont concernées?

Environ 6000 femmes étaient enceintes et au chômage en 2022. Sur ce nombre, elles sont 500 à avoir été mises en fin de droit pendant leur grossesse. Elles ont tout perdu: leur droit au chômage et l'allocation maternité. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a calculé que cela coûterait 8 millions de



En 2022, environ 6000 femmes étaient enceintes et au chômage. Elles sont 500 à avoir été mises en fin de droit pendant leur grossesse, selon Gabriela Medici. KEYSTONE



«Cette lacune des assurances sociales devrait être comblée par la loi» **Gabriela Medici**

elle a tout perdu: le chômage et les allocations maternité. Tout ce qu'elle avait cotisé pendant

francs à l'assurance chômage de les couvrir pour qu'elles aient une sécurité financière, soit 0,12% des coûts du budget total de l'assurance chômage. La décision de la commission des Etats est un manque de respect pour les femmes concernées.

Quelles sont les conséquences pour les femmes touchées par une fin de droit?

Elles perdent toute sécurité financière, même si elles ont cotisé de nombreuses années au chômage. Nous avons eu le cas d'une femme qui est tombée enceinte après avoir été douze ans en emploi. Sa grossesse est arrivée à la fin d'un contrat à durée déterminée, elle s'est retrouvée au chômage et a eu un arrêt maladie à cause de fortes nausées. Son droit aux indemnités journalières a été épuisé et

ces douze années de travail ne comptait plus! Dans le système tel qu'il est pensé actuellement, on considère que soit les femmes concernées ont un compagnon qui prend tout en charge, soit qu'elles se trouveront à l'aide sociale, alors que l'arrivée d'un enfant coûte cher. Mais ce n'est pas la seule lacune que la motion voulait modifier. Il y a également des problèmes qui touchent les femmes enceintes en emploi.

Lesquels?

Les arrêts de travail sont fréquents, pas uniquement à cause de problèmes de grossesse mais parce que l'employeur n'adapte pas le poste comme il est tenu de le faire. Certaines femmes ne peuvent plus faire le même travail qu'avant, par exemple soulever des poids, rester debout

toute la journée, ou encore utiliser des produits chimiques. Si l'employeur ne parvient pas à adapter le poste, il doit mettre la personne concernée en interdiction de travail. Et le problème, c'est qu'il n'y a pas d'allocation perte de gain dans ce cas. Le salaire est entièrement à la charge de l'employeur. C'est très lourd pour des PME. Dans la peinture par exemple, 40% des apprenti·es sont des femmes. La grossesse devient un risque financier pour les employeurs. Il faudrait donc que les interdictions de travail soient couvertes par une assurance, comme c'est le cas pour le service militaire. Actuellement, ces interdictions ne sont souvent pas mises en œuvre et la responsabilité se trouve du côté de la femme enceinte: soit elle décide de continuer à faire

un travail dangereux, soit elle trouve un·e gynécologue prête à la mettre en arrêt. C'est absurde. La commission a reconnu le problème mais veut des solutions par branche.

Ce n'est pas satisfaisant pour vous?

C'est un début, mais ces solutions par branche n'existent pas. Cette lacune des assurances sociales devrait être comblée par la loi. Beaucoup de mesures obligatoires prises pour protéger les femmes enceintes ne sont pas mises en œuvres, ni contrôlées. La thématique de la grossesse et du travail avait été lancée lors de la grève féministe 2023. Cette première décision de la commission des Etats sur ce sujet est décevante. L'USS compte revenir sur ces questions. I

Un bouquet d'initiatives fédérales sur la santé en préparation

Primes maladie Dans plusieurs cantons romands, des collectifs se rassemblent sous la houlette du Syndicat des services publics. Le succès de la 13^e rente AVS donne des idées.

Marc Bretton

Quatre pour cent en moyenne, c'est la probable augmentation des primes moyennes de l'assurance maladie que subiront les Suisses l'an prochain, selon Comparis. Une hausse de plus.

Depuis 2023, les Genevois ont enregistré plusieurs coups de gourdin: +4,7%, puis +9,1%, enfin +6,5% en 2025. Ces hausses pèsent sur le revenu disponible des assurés et sur les budgets publics.

Se relever après les échecs

Que faire? Changer un système à bout de souffle. Poussés par des groupements de citoyens, soutenus par le Syndicat des services publics (SSP), des textes sont en préparation, a appris la «Tribune de Genève». Leurs grandes lignes devraient être présentées à Berne, début septembre, mais le mouvement vient de loin.

«Pour nous, tout a commencé par l'annonce des primes 2023», raconte Denis Cattin, un des animateurs du collectif citoyen «Pour une véritable assurance de santé» basé à Delémont. À chaque fois, c'est la même chose: les primes sont annoncées. Les politiciens, les assureurs et les médecins s'expriment. Pas les assurés. Nous avons voulu lancer le débat pour sortir de l'hébétude et demander qu'on mette en place une véritable assurance de santé en Suisse. Il faut aller au-delà de la question des coûts et de la caisse unique pour aborder la question de la prévention et de la promotion de la santé.»

Débats publics, soutien à l'initiative du Parti socialiste suisse sur les primes limitées à 10% du revenu, lancement de pétitions, les activités n'ont pas manqué. «On ne peut pas en rester là, considère Denis Cattin. Il faut que ça bouge et pour cela il faut lancer quelque chose de grand avec tous ceux qui pensent comme nous dans leur coin.»

Un mouvement plus politique a démarré au même moment à Genève: «Là aussi, explique le militant du SSP Paolo Gilardi, après l'explosion des primes 2023, il s'agissait de réunir des représentants du Syndicat des services publics, de la Communauté genevoise d'action syndicale et des partis de gauche, mais aussi du Mouvement populaire des familles. Au niveau suisse, nous avons des contacts avec l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse.»

Élargir la réflexion

Cette année, une coalition nationale s'est mise sur pied avec des contacts à Neuchâtel, dans le Jura, dans le canton de Vaud avec les Engagés pour la santé, au Tessin. Objectif: repenser le système, qui ne tiendrait plus la route.

Exemple: «La répartition des compétences entre cantons et Confédération, souligne une des animatrices du groupe genevois, l'ancienne députée Jocelyne Haller. Les cantons ont des compétences en matière de santé, mais aucune en lien avec la LAMal. La



Les hausses successives des primes de l'assurance maladie sont systématiquement contestées, comme ici à Genève en 2023.

«Les gens sont abasourdis par les primes, mais le débat leur échappe, il faut qu'ils s'en saisissent.»

Paolo Gilardi
Militant du Syndicat des services publics

Confédération en a sur la LAMal, mais n'a rien à dire sur la santé. Du coup, rien ne se fait sur des points cruciaux comme la prévention.»

Début avril, les différents groupes se sont rencontrés à Berne. Qu'est-ce qui bout dans la marmite? «Nous travaillons sur le lancement non pas d'une seule, mais d'un bouquet d'initiatives nationales, raconte Jocelyne Haller. Notre réflexion part de la crise de la santé marquée par des annonces permanentes de hausse des primes, qui conduit 25% de la population à éviter de se faire soigner.»

Selon elle, l'assurance actuelle a des trous béants, manque d'assurance dentaire par exemple, pratiquement pas de prévention. «C'est indigne et nous avons l'impression, mais c'est disputé, que le catalogue des soins et les modalités d'accès rétrécissent pour diminuer les coûts.»

«Arrêter de subir»

À ces reproches s'en ajoutent d'autres: «L'opacité des caisses, leur concentration en nombre et en pouvoir, énumère Pao-

lo Gilardi. On peut déplorer en outre l'évolution du débat politique, mené notamment par le PLR, qui s'attache à désigner des coupables: les vieux, alors que les coûts les plus importants causés par les assurés interviennent la dernière année de vie, quelle que soit la longueur de celle-ci, ou les travailleurs victimes de burnout, alors que c'est le fonctionnement malsain du monde professionnel qui est en cause, etc.»

Le paradoxe de la situation, «c'est que les gens sont abasourdis par les primes, mais que le débat leur échappe, il faut qu'ils s'en saisissent», constate Paolo Gilardi.

Une foule d'idées

Oui, mais comment faire? Des idées d'initiatives échafaudent, mais rien n'est arrêté, dit Denis Cattin. Jocelyne Haller est plus précise: «La création de l'assurance maladie à la fin des années 90 a été un progrès par rapport à l'état antérieur. Mais c'est une assurance centrée sur la facturation des soins et le remboursement des frais. Elle ignore largement la problématique de la santé, et c'est bien elle qu'il faudrait prendre en compte pour répondre aux besoins et s'attaquer à la progression des coûts. Il faut donc définir une stratégie couvrant l'ensemble de la problématique, ce qui veut dire lancer des textes sur plusieurs points.»

Parmi les idées, celle en faveur d'une caisse publique avec des primes en fonction du revenu, qui ne réglera pas tout, raison pour laquelle d'autres s'imposent, poursuit la politicienne de gauche: «Par exemple une autre pour créer une loi fédérale

sur la santé et une troisième pour rendre incompatible la fonction d'élu national et d'administrateur de caisse maladie.»

Le voile devrait être levé début septembre à Berne, une conférence étant prévue par les collectifs et le SSP.

Les obstacles à franchir

Le problème du regroupement, c'est que lancer une initiative ou des initiatives fédérales demande des forces et un ancrage politique le plus large possible.

De ce côté, la présence du député genevois du Centre Jean-Marc Guinchard comme observateur des discussions est un bon signe. Mais il reste à passer l'obstacle alémanique, «où on n'aime pas beaucoup les textes sur les caisses uniques», soupire Denis Cattin.

Paolo Gilardi se veut optimiste: «L'opinion évolue en Suisse alémanique, qui a commencé aussi à subir des augmentations importantes des primes ces dernières années. En 2014, un sondage a montré qu'une majorité était favorable à une caisse unique.»

Pour faire bouger les esprits, l'initiative populaire est un outil efficace, assure Jocelyne Haller: «Une fois qu'elle a abouti, que les signatures ont été récoltées, elle prend sa place dans l'espace public, place que nous n'aurions jamais en privilégiant une approche parlementaire dans les Chambres fédérales telles qu'elles sont. En outre, en annonçant un bouquet d'initiatives, quitte à avancer ensuite pas à pas, nous démontrerons aux gens que nous ne nous moquerons pas d'eux, que nous ne

jouons pas sur l'émotion ou un coup politique.»

Quelques organisations nationales seraient prêtes à appuyer l'offensive: le Mouvement populaire des familles, lui-même auteur d'une initiative fédérale refusée il y a quelques années, l'Avivo, le Parti suisse du Travail, le SSP. «Pour réussir, explique le président du SSP Suisse, Christian Dandrès, il est important de se mettre dans une optique à long terme. Il s'agit de sortir du débat sur les coûts, et cela demande de fédérer du monde.»

Il faudra aussi accorder les violons avec le Parti socialiste suisse, qui a l'habitude de lancer «ses» initiatives fédérales au moment qu'il juge opportun, par exemple au moment des élections, et avec l'autre poids lourd de la gauche, l'Union syndicale. «Il faut sortir de la logique électorale, analyse Christian Dandrès. Il a fallu plus de dix ans de travail pour gagner sur la treizième rente AVS, c'est l'exemple à suivre.»

Les futurs initiateurs ont le moral. Ils en auront besoin, car la santé n'est pas un terrain politique facile. En juin 2024, deux de ses initiatives fédérales portées échouaient devant le peuple, tandis qu'en novembre, une modification de la clé de répartition du financement des soins, combattue par la gauche, passait la rampe. Mais il est difficile de laisser tomber un sujet qui impose 100 milliards de dépenses par an au niveau suisse, largement assumé par les individus. Il s'impose d'ailleurs tant au niveau national que cantonal, où d'autres idées de réformes sont avancées par les autorités.



Karin Keller-Sutter et Guy Parmelin sont les deux membres du Conseil fédéral au front dans le dossier des taxes douanières américaines. Peter Schneider/Keystone

La surtaxe à 39% pourrait torpiller l'impôt minimal OCDE

Riposte aux droits de douane Tous les partis bourgeois réclament sa suspension pour renforcer l'attractivité de la place économique, sonnée par la politique commerciale de Trump.

Florent Quiquerez

Depuis que Donald Trump a décidé de punir la Suisse avec des droits de douane à 39%, les idées foisonnent pour permettre à l'économie – en particulier l'industrie d'exportation – de traverser cette crise. Parmi les pistes évoquées pour renforcer l'attractivité de la Suisse, il y en a une qui revient avec insistance: suspendre l'impôt minimal OCDE.

Sera-t-il la première victime des surtaxes américaines? Il existe en tout cas – sur le papier – une majorité politique pour y parvenir. Cette revendication figure en effet noir sur blanc parmi les exigences de l'UDC, du PLR et du Centre, publiées dans la foulée des annonces du président Trump.

«La Suisse a introduit cet impôt il y a un an, dans l'espoir que de nombreux autres pays lui emboîteraient le pas, écrit le PLR. Cela ne s'est pas confirmé. Compte tenu du fait que l'actuel gouvernement américain fait fi des accords internationaux, il ne faut pas s'attendre à ce que d'autres États introduisent cet impôt. Afin de protéger nos entreprises, la Suisse doit suspendre l'impôt minimum de l'OCDE jusqu'à nouvel ordre.»

Un impôt plébiscité en 2023

L'imposition minimale OCDE? C'est un principe sur lequel 140 pays se sont mis d'accord et qui vise à taxer le bénéfice des grandes entreprises (celles qui génèrent un chiffre d'affaires de plus de 750 millions) à hauteur de 15%, où qu'elles opèrent dans le monde. Le but est de lutter contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale agressive entre pays.

Le 18 juin 2023, les Suisses ont plébiscité la mise en œuvre de ce principe: tous les cantons l'ont accepté, de même que 80% des votants. Le Conseil fédéral l'a ensuite intro-

duit au 1^{er} janvier 2024. Mais, depuis, la belle histoire a tourné en eau de boudin. Outre la décision des États-Unis de tourner le dos à l'OCDE pour développer leur propre imposition minimale, des pays comme la Chine et l'Inde ne semblent plus pressés d'appliquer ce qui faisait alors consensus. Et même au sein de l'UE, certains États réclament de longs délais de transition.

Avec ses 39%, Donald Trump a-t-il donné le coup de grâce à cet impôt? «C'est l'avenir qui le dira», réagit le sénateur Charles Juillard (Le Centre/JU), qui rappelle que les importantes recettes fiscales en jeu pourraient en refroidir certains.

«La Suisse doit arrêter de vouloir jouer les bons élèves.»

Michael Buffat

Conseiller national (UDC/VD)

Lui-même est convaincu, et il n'a pas attendu les taxes punitives américaines pour mener le combat sur ce dossier. «La Suisse a mis en œuvre cet impôt sous la pression de l'administration Biden. Et depuis qu'elle l'a fait, les USA se sont retirés de l'accord. Je ne vois pas pourquoi nous devrions volontairement pénaliser notre place économique. Suspender cet accord est d'autant plus important pour montrer à Trump que nous sommes prêts à nous défendre.»

Un avis que partage Michael Buffat (UDC/VD). «Aujourd'hui, l'objectif,

c'est d'alléger au maximum le fardeau de nos entreprises qui font face à cette hausse des droits de douane. La Suisse doit arrêter de vouloir jouer les bons élèves. Cette imposition OCDE ne se justifiait déjà plus du moment que le compromis avait volé en éclats. Vouloir la maintenir alors que l'économie va souffrir des surtaxes américaines, ça revient à agraver la situation.»

Quid de la sécurité juridique?

Preuve que la grogne monte à Berne, le sujet sera abordé en Commission de l'économie et des redevances du National qui se réunit ce lundi 18 août. Du côté du Conseil des États, un postulat de la Commission de politique extérieure (CPE) a été déposé mardi dernier.

Cette dernière veut savoir comment le Conseil fédéral envisage la «reprise de la réglementation internationale, face à la politique économique extérieure disruptive d'importants partenaires commerciaux». Elle s'intéresse notamment à la mise en œuvre de l'impôt OCDE. «Les conditions essentielles sur lesquelles le Conseil fédéral s'était fondé lors de la votation populaire ne sont plus remplies», écrit la CPE.

Les carottes sont-elles cuites pour

ce compromis fiscal? Sophie Michaud Gigon (Les Verts/VD), présidente de la délégation parlementaire à l'OCDE, se montre prudente: «Ce n'est pas la première fois qu'il y a des attaques contre cette imposition minimale, réagit-elle. L'affaiblissement du multilatéralisme auquel on assiste n'aide pas à avoir un débat serein sur la question. La situation n'est donc pas facile pour la Suisse. Elle se trouve prise en étau avec, d'un côté,

l'UE qui pousse pour cette imposition minimale, et, de l'autre, certains grands pays comme les USA qui

avancent avec leur propre régulation.»

Pour elle, il serait toutefois difficile pour la Suisse de revenir en arrière ou de suspendre cette application. «Le peuple a confirmé cette décision par une votation populaire en 2023. Maintenir cette imposition minimale est aussi important pour les entreprises qui ont besoin d'avoir une sécurité juridique pour planifier leur développement.» Et de rappeler que la Suisse ne fait pas cavalier seul: «Soixante pays membres de l'OCDE appliquent déjà cette réglementation ou sont sur le point de la faire.»

KKS alerte sur les conséquences

Contacté, le Département fédéral des finances (DFF) précise que la Suisse n'envisage pas de suspendre l'imposition minimale OCDE. Une telle décision permettrait aux pays qui l'appliquent de taxer les entreprises suisses qui y ont des activités, souligne-t-il. «Cela signifierait que les impôts seraient tout de même payés par les entreprises, mais qu'ils seraient transférés à l'étranger», précisait lundi dernier Karin Keller-Sutter, cheffe du DFF, sur TeleZüri. Or, l'introduction de l'imposition minimale en Suisse visait notamment à éviter ce scénario.

Selon la Saint-Galloise, «la question de savoir si le système fiscal de l'imposition minimale des États-Unis doit être équivalent à celui de l'OCDE fait actuellement l'objet de discussions. Mais on n'en est pas encore là.»

La Suisse suit les développements du dossier et s'adaptera à d'éventuels changements, indique encore le DFF, qui conclut que «le but reste de protéger le substrat fiscal suisse et la sécurité juridique pour les entreprises, tout en tenant compte de l'attractivité de la place économique helvétique».

Dépenses de l'État: faut-il appuyer sur le frein? Deux députés en débattent

Votations du 28 septembre Un double projet de loi défendu par la droite du Grand Conseil est soumis aux Genevois. Il veut limiter les dépenses cantonales. La socialiste Caroline Marti et le PLR Pierre Nicollier confrontent leurs points de vue.

Marc Bretton
Rachad Armanios

Comment maîtriser les dépenses de l'État? Après un long sommeil en commission, le parlement a voté en début d'année deux lois visant à limiter les dépenses du Canton en cas de déficit budgétaire. D'autres mesures existent déjà (*voir encadré ci-contre*).

Soutenues par le PLR, Le Centre, l'UDC, LJS et les Vert'libéraux, ces lois ont été contestées par la gauche, le MCG et les syndicats. Les deux référendums seront tranchés par le peuple le 28 septembre. Le premier mécanisme limite la hausse des charges, le second, celle des postes. Débat entre le député et président du PLR Genève, Pierre Nicollier, et la députée socialiste Caroline Marti.

Pierre Nicollier, la droite veut agir sur les charges et la création de postes fixes. Pourquoi?

P.-N.: Ces dernières années, Genève n'a pas été en mesure de présenter des budgets à l'équilibre. Nous avons besoin de nous fixer des limites. Nous n'aurons plus les recettes extraordinaires du commerce du négoce. Seules des finances saines permettent de garantir les prestations à la population sur la durée ainsi que notre indépendance et notre liberté. On voit en France les difficultés que créent de mauvaises finances publiques.

Caroline Marti, pourquoi contester ces lois?

C.M.: Je réfute que notre situation financière soit difficile. Les budgets déficitaires n'ont pas empêché des comptes très largement excédentaires. La dette est à un niveau historiquement bas. Et la réserve conjoncturelle atteint 1 milliard. Elle est si bien dotée qu'on a renoncé à l'alimenter. Il y a aussi le frein à l'endettement et notre dette est très loin du niveau à partir duquel il s'enchaine. Idem concernant le frein au déficit! Bref, il n'y a aucune raison d'ajouter de nouveaux mécanismes qui, s'ils étaient appliqués, seraient dévastateurs pour

les services publics, entraînant une réduction des prestations à la population.

P.N.: Je n'ai pas dit que nous étions aujourd'hui dans une situation difficile, mais qu'il fallait garantir des finances saines pour pouvoir réagir en cas de situation difficile. Or, la dette est déjà très élevée. Le taux d'endettement à Genève est 2,3 fois plus haut que la moyenne suisse, communes et Canton additionnés.

«Il n'y a aucune raison d'ajouter de nouveaux mécanismes qui, s'ils étaient appliqués, seraient dévastateurs pour les services publics.»

Caroline Marti
Députée socialiste

Mais on pourrait rétorquer que la dette de l'État, à 10,4 milliards, est au plus bas depuis plus de vingt ans. Et que le dernier déficit aux comptes remonte à 2015. Pourquoi s'embarrasser de nouvelles contraintes?

P.N.: On ne peut pas considérer comme acquis les comptes exceptionnels de ces dernières années. Les revenus liés au négoce des matières premières reviennent à la normale. Il faut agir et les nouveaux mécanismes prévus de frein aux dépenses ont justement pour objectif de forcer le Conseil d'État et le Grand Conseil à définir des priorités. Des budgets à volonté amènent systématiquement du gaspillage et fin à une imposition plus importante.

Les dépenses par habitant à Genève sont 89% plus élevées qu'ailleurs en Suisse. N'y-a-t-il pas de la marge dans cette administration pour présenter des budgets à l'équilibre?

C.M.: Quand on demande à la droite où couper pour donner ailleurs, elle n'a jamais de réponse.

La droite a fait passer l'automne dernier une importante baisse d'impôt en promettant de ne pas dégrader les prestations. Mais si on ne peut pas engager du personnel là où c'est nécessaire, c'est bien ce qui se passera, non?

P.N.: Non, car nous pourrons engager des postes dans les mêmes proportions que la hausse démographique.

C.M.: C'est faux. Votre projet de loi interdit bien tout nouveau poste en cas de déficit, sauf si le budget est voté par une majorité des deux tiers du Grand Conseil, ce qui est extrêmement rare.

P.N.: Vous avez raison, mais ma réponse est la même: la loi permet une hausse des engagements sous condition, donc il n'y aura pas de coupes.

C.M.: Évidemment qu'il y en aura! Prenez les postes votés chaque année par la Commission des finances sous forme de crédits supplémentaires. Ce sont des postes qui devront donc être pérennisés dans le budget suivant. Avec ce frein aux dépenses, ils ne pourraient pas l'être. Des gens engagés en juillet seraient donc licenciés en décembre. Ou alors il faudrait licencier d'autres personnes pour compenser. Autre exemple, le nombre de dossiers traités par le Service de protection de l'adulte a augmenté de 100% entre 2011 et 2018 sans que la hausse des postes ne suive, et de très loin.

Cela a mis ce service dans une situation dramatique et provoqué des burn-out. C'est la preuve que si on ne peut pas réagir face à une explosion des besoins, on dégrade énormément les prestations.

P.N.: Avec un taux de rotation du personnel de l'État de 6%, soit 1000 postes renouvelés chaque année, trouver quelques dizaines de postes à réallouer est une question de gestion et de priorité.

Les dépenses par habitant à Genève sont 89% plus élevées qu'ailleurs en Suisse. N'y-a-t-il pas de la marge dans cette administration pour présenter des budgets à l'équilibre?

C.M.: Quitte à perdre en qualité de prestations?

C.M.: Parce que les Zurichois vivent moins bien que les Genevois?



Caroline Marti et Pierre Nicollier ont croisé le fer dans les locaux de la «Tribune de Genève». Magali Girardin

Et si Genève dépense plus par habitant, c'est parce que le Canton a plus de compétences qu'ailleurs, où les communes en ont beaucoup plus. En outre, comme canton-ville et ville internationale, Genève doit répondre à des enjeux socio-économiques différents, comme une précarité sociale accrue ou des primes d'assurance maladie et des loyers les plus élevés de Suisse. Genève a enfin des dépenses qui découlent de choix politiques du Grand Conseil, qui n'est depuis belle lurette pas à majorité de gauche, et d'autres qui ont été avalisés par la population. Par

exemple, la hausse des subsides maladie ou la caisse de pension des fonctionnaires restée en priorité de prestations.

P.N.: Les dépenses de Genève, Canton et communes cumulés, sont 23% plus importantes qu'à Zurich. Si on se mettait au niveau zurichois, l'État pourrait rendre à chaque habitant 8500 francs en fin d'année, soit 34'000 francs pour une famille de quatre personnes!

C.M.: Quitte à perdre en qualité de prestations?

P.N.: Parce que les Zurichois vivent moins bien que les Genevois?

Au vu des temps durs qui s'annoncent, ces lois corsets ne relèvent-elles pas d'une prudence basique?

C.M.: Au contraire, c'est comme si on était sur un bateau, qu'on voyait la tempête se lever et qu'on se liait les mains pour s'empêcher de manœuvrer.

Vu le contexte international, économique, la crise climatique, la révolution numérique, on va vers beaucoup d'incertitudes, avec des conséquences importantes sur notre économie et notre qualité de vie. On a besoin d'un État capable de développer des prestations à même de contrer les effets délétères de

ces crises et d'éviter que la population les prenne en pleine figure.

P.N.: Je suis entièrement d'accord, c'est pourquoi, pour avoir cette marge de manœuvre, l'État doit se fixer des priorités, et ces mécanismes nous y poussent.

On peut voir les choses autrement: vu la conjoncture, la baisse d'impôt va favoriser les dépenses des ménages et donc soutenir l'économie. Limiter les dépenses de l'État maintenant risque d'avoir un effet contraire. Vos lois tombent-elles pas au pire moment?

C.M.: Caroline Marti, vous dénoncez des coupes aveugles.

P.N.: Mais pour une fois, la droite présente des mesures modulables. De plus, celles-ci épargnent l'enseignement.

Est-ce que vous le reconnaissiez?

C.M.: Il y a effectivement des dérogations. Mais pour actionner le dispositif permettant d'augmenter les postes proportionnellement à la population, il faudrait rassembler une majorité des deux tiers pour voter le budget. Cela veut dire qu'un tiers des voix plus une peut faire chuter tout le budget. Donner ce poids inacceptable à une minorité PLR et UDC est antidémocratique.

P.N.: Les dépenses genevoises cantonales et communales par habitant dépassent de 23% celles du Canton de Zurich et de ses communes. Elles sont quatre fois plus importantes que la progression démographique. Si nos projets sont acceptés, le Conseil d'État devra présenter des choix clairs.

C.M.: À Genève, les besoins augmentent dans bien des secteurs plus vite que la démographie, dans la protection des adultes, le social, la santé. Il faudra bien y répondre.

Autre trompe-l'œil connu, on présente un budget sévère, et puis le Grand Conseil accepte en cours d'année des crédits supplémentaires. La rigueur de façade, c'est une possibilité...

P.N.: Ce n'est pas notre but et le PLR en Commission des finances refuse souvent les crédits supplémentaires. D'autres partis n'ont pas la même rigueur? C'est hélas vrai. Pour les postes, engager

des auxiliaires avec des contrats à durée déterminée durant les périodes difficiles me semble sain. C.M.: En résumé, vous êtes prêts à précariser une partie du personnel de l'État.

gnement, par exemple, avec la numérisation, alors qu'une classe reste une classe avec un certain nombre d'élèves encadrés par des enseignants.

Le Conseil d'État présentera le budget 2026 début septembre. Or, les tuiles conjoncturelles s'accumulent avec la Genève internationale en danger, les droits de douane américains en hausse, la péréquation intercantonale stratosphérique. À quoi vous attendez-vous?

P.N.: Tout le monde attend une augmentation des charges. La péréquation intercantionale va coûter cher, mais c'est aussi lié à l'augmentation incroyable de nos recettes. Pour le reste, nous n'avons pas géré nos dépenses de manière prudente ces dernières années. Ce sera difficile et il faudra un budget répondant à ces contradictions.

C.M.: J'attends que la droite et le Conseil d'État tiennent la promesse faite en 2024 au moment du vote de la baisse d'impôt, qu'elle n'entraîne pas une baisse de prestations. Et ce serait le cas si les effectifs et les moyens n'étaient pas accordés là où ils sont nécessaires pour répondre aux besoins en hausse.

Ce que veulent les lois

Limite de charges

En cas de budget déficitaire, aucun poste permanent supplémentaire ne peut être créé, ce qui ne concerne donc pas les postes d'auxiliaires. Les postes d'enseignants, eux, peuvent être augmentés proportionnellement à la hausse des effectifs scolaires. Là aussi, les dépenses liées aux événements extraordinaire ou intenses ne sont pas concernées par le blocage. Une hausse des postes proportionnelle à celle de la population peut être acceptée par le Grand Conseil si le budget est voté à la majorité des deux tiers.

Une augmentation des charges supplémentaires de 1% peut être acceptée par le Grand Conseil si le budget est voté à une majorité des deux tiers.

En cas de oui dans les urnes, ces deux lois entreront en vigueur pour le budget 2027.

Les mécanismes existants

Pilotage Divers mécanismes accumulés depuis la crise des années 90 ont été mis en place pour piloter les finances de l'État. Ils figurent dans la loi sur la gestion administrative et financière de l'État.

Ce plan comporte soit des coupes dans les dépenses, soit des augmentations de recettes, soit un mixte des deux.

Frein à l'endettement Si l'endettement annuel moyen dépasse 13,3 milliards de francs, le Grand Conseil ne peut adopter que des crédits d'ouvrage à caractère urgent. La majorité absolue de ses membres est requise (51 voix); si l'endettement annuel moyen dépasse 14,8 milliards de francs, le Grand Conseil ne peut adopter des crédits d'ouvrage à caractère urgent qu'avec une majorité des deux tiers (67%).

Wirtschaftslobby lanciert Plattform für Kampagnen – und hilft darauf ihren Gegnern

Unterschriften für Mitte-links-Anliegen Die Familienzeitinitiative fordert je 18 Wochen bezahlten Urlaub für Mütter und Väter. Die mächtigen Verbände um Economiesuisse lehnen sie ab, greifen den Befürwortern aber trotzdem unter die Arme. Warum nur?

Konrad Staehelin

Bloss kein weiterer Ausbau des Sozialstaats! Die grossen Wirtschaftsverbände Economiesuisse, Arbeitgeberverband und Gewerbeverband haben eine klare Antwort darauf, was die Schweizer Politik nach dem US-Zollschock vor gut zwei Wochen zu tun und insbesondere zu lassen hat. Da mutet es kurios an, dass sie seit neuestem eine Volksinitiative im Sammelstadium unterstützen, die die Arbeitnehmenden und -gebenden belasten würde.

Letzten Mittwoch haben die Wirtschaftsverbände zusammen eine Kampagnenplattform ins Leben gerufen. Sie heisst Civic, ist als Verein organisiert und soll laut Selbstdeklaration Menschen unterstützen, «die Verantwortung für eine liberale, innovative und wirtschaftlich starke Schweiz übernehmen wollen». Interessengruppen, Parteien oder Verbände können darüber Unterschriften sammeln. Petitionen lassen sich direkt online unterzeichnen, für Referenden und Initiativen steht jeweils der Unterschriftenbogen inklusive Argumentarium zum Download bereit.

Erwartbar bis überraschend

Zuoberst auf der Website findet sich eine Petition des Techverbands Swissmem, die unter anderem «Keine höheren Abgaben – Ausbau des Sozialstaats stoppen» fordert. Daneben steht eine Petition, mit der der Gewerbeverband ein «KMU-Revitalisierungsprogramm» und damit den Abbau von Bürokratie und Abgaben fordert. Es sind Anliegen, wie man sie erwarten durfte.

Doch direkt darunter kommt die Überraschung, dort wirbt die Familienzeitinitiative um Unterschriften. Dahinter steht eine Par-



Wie lange soll der bezahlte Babyurlaub für Väter sein? Die Familienzeitinitiative will die Dauer verneunfachen. Foto: Gaëtan Bally (Keystone)

teienallianz aus SP, Grünen, GLP und Mitte-Frauen. Neben vielen anderen Organisationen engagieren sich der Gewerkschafts-Dachverband Travailsuisse und der Bund Schweizerischer Frauenorganisationen Alliance F für das Anliegen.

Die Initianten fordern pro Elternteil nach der Geburt eines Kindes 18 Wochen Urlaub. Bezahlt würde das über die Erwerbsersatzordnung (EO), die Arbeitgeber und -nehmer heute mit

0,5 Lohnprozent finanzieren. Die Firma Ecoplan schätzt die zusätzlichen Kosten auf gut eine Milliarde Franken pro Jahr. Überschlagsmäßig dürften die EO-Abgaben dadurch auf 0,7 Prozent steigen.

Die Haltung der Wirtschaftsverbände ist darum klar ablehnend. «Dabei handelt es sich nur um eine kurzfristige Massnahme, die das Grundproblem nicht löst», schreiben die Arbeitgeber.

Und Economiesuisse-Direktorin Monika Rühl sagt: «Der In-

itiative stehen wir sehr kritisch gegenüber. Eine offizielle Parole fassen wir bei Initiativen aber erst vor der Abstimmung.»

Ganzes Spektrum abgebildet

Warum also hilft die Wirtschaftslobby ihren Gegnern? «Civic will bewusst die ganze Breite des liberal-bürgerlichen Lagers abbilden», schreibt Peter Gehler, Präsident des Trägervereins. Der Vorstand entscheide von Fall zu Fall über die Aufnahme von An-

verbänden nicht komplett entgegenläuft, darf auf die Plattform. Keine Chance hätte etwa die Erbschaftssteuerinitiative der Jungsozialisten, die im November zur Abstimmung kommt.

Wirtschaftliche Argumente

Die Elternzeitinitianten verweisen aber nicht nur darauf, dass sich durch die 18 Wochen Elternzeit die Beziehung zwischen Vater und Kind verbessere und das dem Kindeswohl zugutekomme. Sie argumentieren primär wirtschaftlich und verweisen dafür auf die Ecoplan-Untersuchung: Laut dieser machen die volkswirtschaftlichen Vorteile die Mehrkosten langfristig wett.

Die Erfahrung im Ausland zeigt, dass in Ländern mit Elternzeit Frauen nach ihrer Babypause öfter und mit höheren Pensum ins Erwerbsleben zurückkehrten. Dies unter anderem deswegen, weil die Elternzeit die Väter dazu animiere, sich zu Hause stärker zu engagieren. Je nach angemommener durchschnittlicher Lohnsteigerung könnte es aber Jahrzehnte dauern, bis die Mehreinnahmen über Steuern und Sozialversicherungen die Kosten gedeckt hätten.

Ein Anliegen, das laut den Initianten gut für die Volkswirtschaft ist, wollte Civic nicht ablehnen. Es geht ihnen dabei auch darum, den Fokus ihrer Plattform nicht von Anfang an zu verengen. Die Linken haben mit Wecollect und Campax bereits zwei Plattformen, die Rechten betreiben die Seite «Team Freiheit». Nun wollen auch die Wirtschaftsliberalen eine aktiver Rolle im digitalen Campaigning spielen. Liessen sie auf ihrer Seite nur Anliegen zu, hinter denen sie selbst stehen, wäre das Projekt gescheitert, bevor es Fahrt aufgenommen hat.

Le nucléaire engrange des alliés

ÉNERGIE Un nouveau comité, emmené par la faîtière Economiesuisse, plaide pour la possibilité d'édifier de nouvelles centrales. Des représentants d'UBS, Swiss Re ou encore de l'Association des banquiers se trouvent derrière cet appel, relayé par la «NZZ»

ANOUCH SEYDTAGHIA

La presse dominicale est souvent l'occasion pour les lobbies de faire passer des messages. Ce dimanche, ce sont des poids lourds de l'économie suisse qui se mobilisent pour un appel pressant: obtenir la possibilité de construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, alors que la population avait voté en 2017 pour l'interdiction d'édifier de telles installations. Cet appel intervient quelques jours après que le Conseil fédéral a déclaré ne pas s'opposer à la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires.

On se trouve ainsi à un moment charnière du débat sur la politique énergétique de la Suisse, et plusieurs géants de l'économie veulent influencer les discussions. Ils ont ainsi transmis à la NZZ am Sonntag une prise de position pro-nucléaire. «La politique énergétique doit redevenir technologiquement neutre», affirment-ils. Parmi les signataires se trouve Suzanne Thoma, directrice du groupe industriel Sulzer. A l'époque où elle dirigeait l'énergéticien BKW, c'est elle qui avait procédé à la fermeture de la centrale de Mühleberg (BE).

Des prix revus à la hausse

Selon la responsable, citée par la NZZ, la décision de fermer Mühleberg n'a jamais été une déclaration politique sur l'avenir de l'énergie nucléaire. Elle a été prise pour des raisons purement commerciales. Les prix de l'électricité étaient alors bas en Europe, et parallèlement, la loi imposait une modernisation coûteuse de la centrale. La centrale nucléaire ne pouvait pas être exploitée au-delà de 2032 au plus tard. Pour Suzanne Thoma, les coûts de l'électricité augmentent également, alors qu'on pensait autrefois que la sortie du nucléaire et la transition énergétique coûteraient 40 francs par an à un ménage de quatre personnes. «Aujourd'hui, nous savons que ce chiffre sera considérablement plus élevé», affirme-t-elle au média alémanique.

«De nombreuses autres entreprises s'inquiètent également de la sécurité d'approvisionnement à long terme en Suisse», explique à la NZZ Alexander Keberle, responsable énergie, environnement et infrastructures chez Economiesuisse. Selon lui, de nombreuses sociétés investissent actuellement dans l'électrification, notamment en passant du gaz naturel à l'électricité. «Nombre d'entre elles anticipent un horizon de vingt à trente ans et se demandent de plus en plus si l'électricité sera encore disponible en Suisse à ce moment-là en quantité suffisante et à un prix abordable», affirme Alexander Keberle.

Parmi les plus de 200 signataires de la lettre ouverte figurent des représentants des industries traditionnelles, de la fabrication de machines et d'outils à l'industrie chimique. La NZZ cite les noms de François Gabella, membre du conseil d'administration de l'entreprise industrielle LEM et vice-président d'Alpiq, et Martin Schwab, PDG de CKW, filiale d'Axpo, ou encore Lukas Gähwiler, vice-président d'UBS, Andreas Berger, directeur de Swiss Re, et Marcel Rohner, président de l'Association des banquiers.

Rappelons que, mercredi dernier, le Conseil fédéral a indiqué son refus de soutenir l'initiative «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)». Selon le gouvernement, il n'est pas nécessaire de modifier la Constitution pour cela, il suffit de modifier la loi sur l'énergie nucléaire. Car sur le fond, le Conseil fédéral estime que la Suisse doit pouvoir construire de nouvelles centrales nucléaires, cette énergie devant rester une option pour assurer à long terme la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse, selon lui.

Albert Rösti prend position

A l'avenir, des autorisations générales pourront en principe de nouveau être accordées pour des centrales. Cela permettrait de couvrir l'éventualité d'un développement insuffisant des énergies renouvelables, d'un stockage saisonnier d'électricité lacunaire et d'un manque d'alternatives pour produire de l'électricité en respectant le climat, selon les autorités.

Début juillet, Albert Rösti affirmait à Keystone-ATS ceci: «J'espère que nous supprimerons l'interdiction du nucléaire de la loi sur l'énergie nucléaire.» Selon le conseiller fédéral, notamment chargé de l'Energie, la question de savoir si de nouvelles centrales nucléaires seront nécessaires en Suisse dans les dix à vingt prochaines années «reste bien sûr ouverte», mais, disait le Bernois, «nous aurons besoin de toutes les technologies pour pouvoir fournir de l'électricité au pays en quantité suffisante».

Les énergies renouvelables ne sont pas remises en question, mais le Conseil fédéral veut tout de même garder l'option nucléaire ouverte à long terme, insistait alors le ministre. Rappelons que, selon une étude des Académies suisses des sciences (SCNAT) parue cet été, si l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires était levée en Suisse, un nouveau site ne pourrait être raccordé au réseau qu'en 2050 au plus tôt.■

Actualité

Nouveau coup dur pour le multi-latéralisme

ENVIRONNEMENT A Genève, la conférence qui visait à réguler la pollution plastique s'est terminée sur un échec spectaculaire. La Confédération suisse avait beaucoup misé sur cette réunion

LUIS LEMA

De la fatigue, et beaucoup de colère. L'échec des négociations à Genève en vue d'adopter un traité sur la pollution plastique a sonné vendredi matin, tandis qu'une partie des participants n'avait pas fermé l'œil de la nuit. «Nous avons parcouru de grandes distances, et nous sommes fatigués», confirmait la déléguée des îles Fidji, parlant au nom des îles du Pacifique, à présent entourées d'un océan de plastique. Mais cet épisode ne venait pas de la distance: «Nous sommes fatigués de devoir répéter, encore et encore, ce que cela signifie de se trouver continuellement sur la ligne de front», concluait-elle, en tirant un parallèle, comme beaucoup d'autres, entre la question de la pollution plastique et le réchauffement du climat.

Une question tentaculaire

La «ligne de front»? Ces 11 jours de négociations à Genève, qui représentaient déjà une prolongation par rapport au plan initial, auront eu le mérite de clarifier comme jamais: sur la question tentaculaire du plastique, la bataille se joue en réalité partout.

La tirade pourrait venir de la bouche de l'une des innombrables ONG venues à Genève, dont les responsables se forçaient vendredi à ne pas trop céder à l'abattement. Mais elle a été formulée par la ministre française de l'Ecologie,

Agnès Pannier-Runacher: «Chaque année, des millions de tonnes de plastique finissent dans la nature, se fragmentent en particules invisibles qui pénètrent notre chaîne alimentaire, notre eau, l'air que nous respirons.» La ministre se faisait ainsi l'écho du «forcing» fait par la société civile, et derrière elle par les scientifiques qui ne laissent plus guère de place au doute sur la nécessité d'agir d'urgence. «Les preuves scientifiques et médicales sont accablantes: le plastique tue. Il empoisonne nos océans, nos sols et, in fine, il contamine nos corps», relayait la ministre.

«Les preuves scientifiques et médicales sont accablantes: le plastique tue»

AGNÈS PANNIER-RUNACHER,
MINISTRE FRANÇAISE DE L'ÉCOLOGIE

Face à cette ligne de front mondiale, une majorité d'Etats assuraient leur colère. Face à eux, encadrés par une cohorte sans précédent de lobbyistes de l'industrie plastique, les Etats exportateurs de pétrole ont réussi à continuer de mener la danse, multipliant les blocages. Le dernier texte présenté par la présidence de la réunion, sur le coup



A l'issue du sommet, la directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement, Inger Andersen, tentait de faire bonne figure malgré sa «déception». (GENÈVE, 15 AOÛT)

de 2h du matin, n'avait pas réussi davantage que le précédent, mercredi soir, à soulever un quelconque espoir de parvenir à trouver des terrains d'entente.

Jusqu'à la dernière minute, alors que les jeux étaient déjà faits, des pays comme l'Arabie

saudite insistaient pour que davantage d'attention soit encore accordée à la seule étape du recyclage et de la gestion des déchets, et non à la quantité de plastique produite ou à la liste des composants chimiques qui le rendent particulièrement dangereux.

Au sein de beaucoup de délégations, une partie de la colère s'est dirigée vers le président de la conférence, l'Equatorien Luis Vayas Valdivieso, dont les textes, présentés quelques minutes avant les réunions formelles, «semblaient tomber de nulle part», pour reprendre les mots d'un négociateur. Cherchant à tout prix un dénominateur commun, la présidence aurait ainsi écarté du brouillon final toute perspective de rendre le texte plus ambitieux.

Inger Andersen, directrice du Programme des Nations unies

Ces entreprises suisses qui s'emparent de la question du plastique

INNOVATION Alors que les négociations internationales patient, quelques sociétés helvétiques proposent des solutions pour réduire l'impact carbone ou améliorer le recyclage des polymères. Elles cherchent désormais à industrialiser leurs procédés

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Face à la pollution liée au plastique, les attentes étaient grandes autour des négociations qui se tenaient cette semaine à Genève. Les discussions n'ont finalement débouché sur aucun accord international sur la réduction de la production de plastique. En près de cinquante ans, la consommation de ce dernier a été multipliée par 100. Et selon des projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle devrait atteindre 1,2 milliard de tonnes en 2060 (contre 2 millions en 1950).

Si l'industrie est pointée du doigt dans cette problématique, en Suisse quelques entreprises se sont emparées de la question pour proposer des solutions permettant de réduire l'impact du plastique. C'est notamment le cas de Bloom Biorenewables, née 2019, qui développe des produits alternatifs aux dérivés du pétrole, issus de l'utilisation de biomasse non alimentaire (matières organiques végétales ou animales qui ne sont pas utilisées pour l'alimentation humaine). Ils

sont notamment utilisés pour la production de plastique, avec comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour Remy Buser, cofondateur et codirecteur de Bloom Biorenewables, un tel accord aurait pu constituer un coup de pouce. «La société a besoin de produits alternatifs au plastique fossile», détaille-t-il. Cependant, nous ne sommes pas dépendants de cet accord. Nous avons un plan de route structuré, dans une optique la plus indépendante possible. Mais je ne peux pas cacher que cela aurait soutenu notre développement. Des réglementations internationales pousseraient les entreprises à chercher des solutions alternatives.»

Premiers sites industriels

Bloom Biorenewables (lauréate du Prix SUD en 2023, remis par *Le Temps* et Romande Energie) se trouve actuellement dans une phase de croissance pour industrialiser ses procédés. En mars, la jeune pousse, qui emploie 23 personnes, a levé 13 millions de francs pour faire monter en puissance sa production. «Nous avons un plan en deux étapes. La première est d'utiliser ces fonds pour mettre à échelle nos processus de fabrication. Nous travaillons en partenariat avec l'entreprise Valsynthèse, ce qui nous permet de produire plusieurs tonnes de matériaux. Cela nous permet de démarquer différents

marchés. Nous devons aussi nous assurer que les clients soient présents. Cette production nous permet aussi de franchir les étapes d'homologation pour permettre à nos produits d'être acheminés à différents endroits en Europe.»

La seconde étape est celle de la construction d'une usine en propre. «Nous étudions la mise en place d'un site d'une capacité de 5000 tonnes à moyen terme», détaille Remy Buser. Cette étape demandera cependant des fonds supplémentaires, reconnaît l'entrepreneur, sans communiquer, pour l'instant, de montant sur les coûts de ce projet.

«Le financement des cleantechs est compliqué actuellement»

ÉRIC PLAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION CLEANTECHALPS

A l'autre bout de la chaîne, DePoly, qui développe une méthode innovante de recyclage du PET et du polyester, en est, elle aussi, à l'étape de la construction d'un premier site, destiné à démontrer l'efficacité industrielle de son procédé qui permet de décomposer les polymères

plastiques en monomères réutilisables, leurs produits de base. La lauréate du Top 100 Swiss Startup Award de 2024 a entamé la construction d'une usine de démonstration en juin 2024, à Monthey en Valais. Le site qui doit permettre de traiter 500 tonnes de plastiques par an doit être opérationnel à l'automne. En mai, la jeune pousse valaisanne, fondée en 2020 et installée à Sion, a achevé une deuxième levée de fonds à plus de 30 millions de francs. L'étape suivante sera celle de la création d'une unité de production commerciale hors de Suisse.

Parmi les autres exemples, celui de BE WTR, start-up vaudoise qui propose des systèmes de filtration et de l'eau du robinet en bouteilles en verre réutilisables, notamment à destination de l'hôtellerie et la restauration, pour réduire l'utilisation de plastique. En octobre de 2024, elle avait levé 34 millions de francs.

Des limites à surmonter

Alors que ces entreprises ont rencontré un certain succès dans leurs dernières levées de fonds, obtenir le soutien d'investisseurs dans ce domaine reste difficile depuis la fin de la pandémie. «Le financement des cleantechs, comme pour toutes les deeptechs [innovations de rupture, ndlr], est actuellement compliqué», rappelle Eric Plan, secrétaire général de l'organisation CleantechAlps. La suppression par l'Office fédéral de

l'énergie [prévue à partir de 2027 dans le cadre de la réduction des dépenses fédérales, ndlr] du fonds de soutien pour les projets pilotes et démonstrateurs pré-industriels, par exemple pour des usines d'upcycling de déchets plastiques, est un coup dur pour la transition et reflète un manque de volonté politique, à l'image ce que l'on a vécu à Genève ces derniers jours.» En 2024, le secteur des cleantechs a enregistré un nombre de tours de financement record en Suisse, selon les chiffres du Swiss Venture Capital Report, alors que la tendance était à la baisse au niveau européen. Au premier semestre 2025, les montants reculaient cependant de 47% en comparaison annuelle.

Ces solutions doivent également faire face à certains écueils. L'utilisation de la biomasse, notamment pour la production d'agrocarburant, a déjà montré qu'il existait certaines limites sur le plan environnemental, notamment le risque de déforestation pour leur production ou de concurrence avec la production alimentaire. Un aspect que n'élué pas Remy Buser, de Bloom Biorenewables: «Nous sommes très attentifs à nos chaînes d'approvisionnement. Nous nous basons sur des résidus agricoles qui ne peuvent pas être commercialisés et nous étudions également d'autres matières, comme des résidus forestiers. Cependant, il y a des limites à ces usages puisque nous avons des limites planétaires.» ■



2025/MARTIAL TREZZINI/KEYSTONE

pour l'environnement (PNUE), l'agence qui dirige les négociations, était dans son rôle en tenant, malgré sa «déception», de faire bonne figure: «Nous devons accepter le fait que des progrès ont été accomplis», voulait-elle convaincre, en mettant en avant l'idée que les positions étaient désormais plus claires, après que les «lignes rouges» eurent été dévoilées de part et d'autre. «Le multilatéralisme n'a jamais été une affaire simple, justifiait-elle. Parvenir à un traité (comparable à celui-ci) en l'espace de deux ou trois ans, cela ne s'est jamais produit par le passé.»

Personne ne sait aujourd'hui quelle suite sera donnée à cet exercice genevois

De fait, la question était sur toutes les lèvres, renforcée encore par cet échec largement prévisible: un traité de cette ampleur est-il encore atteignable par consensus, a fortiori dans la situation géopolitique actuelle? Une bonne partie des efforts déployés par l'Arabie saoudite et ses relais a consisté à rendre impossible toute décision prise par un vote à la majorité. Mais les spécialistes voient aussi d'autres obstacles liés à ce processus multilatéral. «Ces négociations façonnent non seulement l'avenir de la gouvernance du plastique, mais aussi le déroulement des futures négociations environnementales», constate Andrés Del Castillo, juriste au sein du Center for International Environmental Law (CIEL). Une mauvaise gestion du temps, des attentes irréalistes, un manque de transparence, la venue de ministres en nombre à Genève mais sans objectif clair: autant d'éléments qui lui font dire que cette réunion «était vouée à l'échec dès le départ». «Si les négociations reprennent, il sera essentiel de modifier les modalités et le lieu de travail», assène-t-il.

Un siège disputé par Genève et Nairobi

Ce constat sera difficile à avaler pour la Suisse qui, au-delà de ses positions propres, était également l'amphithéâtre de la réunion et cherchait notamment par ce biais à renforcer la place de la Genève internationale et à redonner un souffle au multilatéralisme. La Confédération a certes été abondamment louée pour sa «générosité». Mais Genève n'a pas encore réussi à arracher le siège du secrétariat du futur traité, qu'elle se dispute avec Nairobi.

Personne ne sait aujourd'hui quelle suite sera donnée à cet exercice genevois. Relancer une fois de plus la machine, au risque de se trouver face aux mêmes blocages? Dans ce cas, il faudra revenir au texte conclu lors de la session précédente, en Corée, tant les derniers sont inutilisables. Se lancer sur la voie d'un traité international robuste, auquel n'adhéraient que les plus volontaristes? C'est l'autre option sur la table. Mais c'est aussi courir le risque que la prolifération du plastique continue sa course folle partout ailleurs. ■

Un traité qui «vaut à peine le papier sur lequel il est écrit»? Le projet décrypté en trois points

DÉSACCORD La dernière proposition a été rejetée, alors que les Etats ont eu besoin d'un jour supplémentaire pour finaliser les débats. Analyse des mesures majeures d'un texte qui n'a pas trouvé consensus

KYLIAN MARCOS

Que reste-t-il du projet de traité sur la pollution plastique? Les 185 Etats réunis à Genève n'ont pas trouvé de consensus et ont rejeté les deux projets de texte émis par Luis Vayas Valdivieso, le président des négociations. C'est d'ailleurs le texte de la dernière rencontre, celle de Busan en décembre 2024, qui servira de base pour les prochaines discussions. Rappel chronologique: au moment de l'ouverture de la rencontre, le «texte du président» comptait quelque 371 points de discorde. Un nouveau texte, qui reflète les discussions alors en cours, est publié le 9 août à mi-parcours des négociations. On compte alors presque 1500 points de blocage, soit quatre fois plus qu'au moment de l'ouverture des débats.

Dans la nuit de jeudi 14 à vendredi 15 août, le président des négociations et ambassadeur d'Equateur Luis Vayas Valdivieso, soumet à l'assemblée une troisième version de texte, le texte proposé le 13 août dernier n'ayant pas convaincu la majorité des Etats. «C'était ma meilleure tentative pour saisir de manière équilibrée les vues des membres», a dit Luis Vayas Valdivieso lors de la plénière de clôture. Pas suffisant pour mettre d'accord les 185 Etats présents à Genève. Plusieurs mesures majeures semblent manquer par rapport au projet traité tel qu'il était rédigé à l'issue de la rencontre de Busan, à la fin de l'année 2024. Analyse en trois points.

1 La réduction de la production plastique

C'est l'une des grandes absences de cette proposition de traité: en sa version actuelle, le traité ne contient plus d'objectif global de réduction de la production de plastiques primaires. L'article 6 dont le nom devait être soit «Approvisionnement» soit «Production durable», présent dans le texte proposé à Busan, a été supprimé à Genève. «Il aurait été possible, sans avoir d'article séparé, de pouvoir ventiler ces obligations ailleurs dans le traité», précise David Azoulay, avocat responsable au Centre pour le droit international de l'environnement

(CIEL), «ce n'est absolument pas le cas dans le texte de Genève».

Dans le projet de texte actuel, subsiste seulement une mention dans l'article 4 concernant les produits plastiques. Ce dernier indique que chaque pays «devrait prendre des mesures, conformément à sa situation et à ses capacités nationales, pour gérer, réduire ou interdire la fabrication, l'exportation ou l'importation de produits en plastique». Symptomatique d'un traité qui «reste volontaire par nature, basé sur l'activité nationale», regrette David Azoulay. Il note toutefois des progrès par rapport à la précédente version du 13 août, concernant les mentions des microplastiques et de l'impact des produits chimiques sur la santé.

Le texte de Busan contenait d'ailleurs une proposition d'article sur la santé. Cet article 19 est supprimé dans la version genevoise du texte, bien que le terme «santé» apparaisse autant dans l'ensemble du projet. «Le plus important autour de la santé publique, c'est que la protection de celle-ci soit reflétée dans l'ensemble des articles», explique David Azoulay. Néanmoins, il déplore que le terme soit «vidé de son sens ou inclus dans des dispositions qui n'auraient pas pu être efficaces».

2 Les références aux produits chimiques

Dans ce même article 4 sur les produits plastique, le texte de Genève est amputé de «l'annexe Y». Celle-ci devait amener une date de sortie concernant plusieurs produits chimiques présents dans le plastique (DEHP, DBP, BBP, DIBP, le plomb, le cadmium, et le BPA), ainsi qu'une proposition d'interdiction de produits dans lesquels ils étaient trouvés, comme les jouets, les produits pour enfants et les matériaux en contact avec les aliments.

D'une part, le texte proposé à Genève ne contient plus ces propositions, mais il est également affaibli de propositions concrètes sur ce thème. La disposition rédigée à Busan concernant la «traçabilité des produits chimiques» n'a notamment pas été maintenue. Dans le texte, l'article 5 mentionne seulement «améliorer la disponibilité des informations pertinentes sur les matériaux et additifs dans les produits plastiques». Un recul important, selon David Azoulay: «Non seulement l'annexe est vidée, mais les mesures sont extrêmement vagues et très faibles.» Il note que ce nouveau

texte «est très largement basé sur du volontariat, sans obligation globale».

3 Les instruments financiers

Dernière modification majeure entre les deux projets de texte: les mécanismes financiers. A propos de l'obligation des contributions des pays développés, le texte de Busan propose, à travers son article 11, que «les pays développés s'engagent à fournir des fonds et des ressources pour le mécanisme financier». Dans sa version du 15 août, les options pour les pays développés sont plus nuancées et vont de l'obligation à l'invitation. Si David Azoulay reconnaît que «quelques efforts» ont été fournis, «l'ensemble du texte est encore rempli de crochets». Une composante pourtant décisive pour un traité juridiquement contraignant, puisqu'il accompagne la question des mesures de contrôle.

«Le résultat, c'est un texte qui s'affaiblit à chaque nouveau passage»

DAVID AZOULAY, AVOCAT RESPONSABLE AU CENTRE POUR LE DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Le rejet des deux textes proposés à Genève a fait naître quelques doutes sur le processus de négociations. «A Busan, nous avions un texte à options: selon les choix faits, on se dirigeait vers un traité qui soit n'était pas idéal mais qui était fonctionnel, soit qui valait à peine le papier sur lequel il était écrit. A Genève, on se rapproche de la dernière option», ironise David Azoulay. En plénière, plusieurs Etats ont appelé à réviser les méthodes, quand la Suisse a demandé une «pause» à travers la voix de son chef négociateur, Felix Wertzli. «Les méthodes de travail et les règles actuelles ont atteint leurs limites. Si nous continuons à faire la même chose, nous ne pouvons pas espérer obtenir des résultats différents», a déclaré Debra Cisneros, négociatrice principale de la délégation du Panama. Avis partagé par David Azoulay: «Si on fait une autre réunion, avec les mêmes personnes et les mêmes discussions, on arrivera au même résultat. Le résultat, c'est un texte qui s'affaiblit à chaque nouveau passage.» ■

«Le véritable échec aurait été d'adopter un texte de très faible portée»

NÉGOCIATIONS Paradoxalement, pour Laurianne Trimoulla, de la fondation genevoise Gallifrey, l'absence d'accord à l'issue du sommet n'est pas aussi négative qu'elle peut paraître

PROPOS REÇUEILLIS PAR PASCALINE MINET

En finir avec la pollution plastique, qui met en danger la santé humaine comme celle des écosystèmes: c'était le mandat que s'étaient fixé les pays du monde entier dans le cadre de négociations lancées en 2022. Alors que le traité devait finalement être conclu cette semaine à Genève, les discussions ont fait chou blanc. Ce qui n'est paradoxalement pas le pire des scénarios, estime Laurianne Trimoulla, de la fondation genevoise Gallifrey, active dans la protection des océans.

Il n'y aura pas de traité sur le plastique à Genève. Doit-on le regretter? Les organisations de la société civile espéraient que les négociations débouchent sur un accord ambitieux, à la hauteur de la problématique de la pollution plastique. Le véritable échec aurait été qu'un traité de très faible portée soit adopté. De ce point de vue, il est pour nous préférable que les discussions soient ajournées. L'avant-dernière version du texte, présentée mercredi soir, avait été jugée offensante par les ONG et de nombreux Etats, car elle faisait l'impasse sur plusieurs mesures incontournables. Le



«De nombreuses ONG plaident en faveur d'un recours au vote, car la recherche du consensus ne mène nulle part»

nouveau texte proposé hier soir était meilleur, mais toujours insuffisant.

Quels sont les points qui doivent absolument figurer dans le traité? Ce dernier doit comprendre un objectif de réduction de la production de plastique, et pas seulement des mesures visant à éliminer les déchets. Il est aussi important qu'il mentionne une liste d'additifs chimiques préoccupants à éliminer, et souligne l'ambition de supprimer le plastique à usage unique. Un mécanisme

financier fort doit être institué et la protection de la santé humaine doit faire l'objet d'un paragraphe du traité. Enfin, la préoccupation d'une transition juste doit apparaître dans le texte.

Qu'attendez-vous pour la suite du processus? Les négociations sont ajournées, mais elles devraient reprendre. Reste à déterminer où, quand, et quels pays les financeront. Le processus a d'ores et déjà coûté 40 millions de dollars. On peut juger que c'est beaucoup, mais si cela permet in fine d'aboutir à un accord ambitieux, c'est un investissement pour l'avenir. Pour nous, tant que le travail continue, rien n'est perdu.

Mais peut-on espérer avoir un jour un traité si des pays continuent de bloquer les discussions? A Genève, comme lors des tours de négociations précédents, une minorité de pays producteurs de pétrole ont fait obstruction à l'adoption d'un traité ambitieux. Il est désormais unanimement reconnu que cela ne peut pas continuer ainsi. De nombreuses ONG plaident en faveur d'un recours au vote, car la recherche du consensus ne mène nulle part. Alors que ce thème était jusqu'alors absent des discussions, des Etats commencent aussi à réclamer une réforme du processus. Nous gardons donc espoir que des solutions puissent être trouvées pour faire progresser les négociations de manière constructive et parvenir à un futur traité. ■

INTERVIEW

«Les entreprises vaudoises sont euroréalistes»

SONDAGE Pour affiner sa position face aux accords conclus avec l'UE, le Centre patronal vaudois a interrogé ses membres. En ressort un soutien à la voie bilatérale, malgré des réticences

PAULINE RUMPF

Des milliers de pages d'accords résumées en six pages: c'est la circulaire concise envoyée à l'ensemble des membres du Centre patronal vaudois (CP), «dont nous sommes assez fiers», s'est réjoui son directeur politique Olivier Rau. Elle était accompagnée d'un sondage détaillé sur les relations avec l'Europe. Après la conclusion du troisième paquet bilatéral avec l'UE, cet hiver, l'organisation souhaitait à la fois recueillir les avis des entreprises vaudoises et les informer dans le détail. «Il y a un enjeu de pédagogie important sur ce dossier, a rappelé Christophe Reymond, directeur du CP. Certaines considèrent leurs exportations, mais oublient leurs importations, notamment de main-d'œuvre, et leur présence sur le marché du travail.»

Au travers des 551 réponses obtenues, qu'il estime représentatives, le Centre patronal vaudois a donc présenté vendredi un condensé de la position de ce tissu économique

varié face à ses voisins européens. En ressort un sentiment généralisé de prise de conscience quant à l'importance d'avoir une relation privilégiée avec l'UE, et de garantir un accès stable à son marché. Et ce, bien que beaucoup ne s'estiment pas directement concernées. 75% des entreprises disent être attachées à la voie bilatérale, et acceptent en majorité les contraintes que cela implique, mais elles sont 86% à rejeter l'idée d'une adhésion à l'UE. «Les entreprises vaudoises sont eurocéptiques, mais aussi euroréalistes», résume Christophe Reymond.

Craintes face au «tourisme social»

Passé ces scores clairs, les positions sont plus nuancées sur des aspects précis du paquet d'accords. La reprise dynamique du droit européen, pourtant «un très bon travail de la part des négociateurs» aux yeux d'Olivier Rau, ne récolte

que 47% de soutien. Concernant la directive sur les droits des citoyens, qui affinent les règles de permis d'établissement en Suisse, 57% des sondés estiment qu'elle est insuffisante pour lutter contre le «tourisme social», là aussi en décalage avec la position du CP. Qui rappelle des études fédérales montrant un équilibre plutôt favorable à la Suisse au niveau des prestations sociales versées et perçues par les travailleurs européens.

Le mécanisme d'arbitrage en cas de conflit passe tout juste la barre des 50% de répondants favorables. Ce comité mixte ainsi que le tribunal arbitral associé est pourtant salué par le directeur politique du CP. «Il n'y aura enfin plus d'arbitraire dans la gestion des conflits, comme on avait pu le voir avec les restrictions dans les programmes d'échange Erasmus et Horizon», se réjouit-il. Son avis n'est visiblement pas partagé par la moitié des entreprises participantes.

Autre point d'achoppement pour de nombreux acteurs sur ce dossier, la protection des travailleurs est partiellement remise en cause par les membres du Centre patronal. Sur les 14 mesures de politique intérieure annoncées par le Conseil fédéral en mars

pour compléter les accords, les entreprises sondées en soutiennent 13, mais à 57% seulement. Et, suivant l'avis de la direction de l'organisation, elles sont 76% à refuser la quatorzième, une mesure qui crispe également Economiesuisse. Demandée de longue date par les syndicats et répondant à une critique de l'Organisation internationale des travailleurs (OIT), celle-ci renforce la protection des représentants du personnel dans les sociétés de plus de 50 employés.

«L'accord avec l'UE ne peut pas être changé, mais pour la mise en œuvre des mesures fédérales, le parlement a une marge de manœuvre, rappelle Christophe Reymond. Certaines préoccupations sont légitimes, et il est important de le dire, même si cela signifie de refuser certaines mesures, quitte à encourir des sanctions.»

A noter que le sondage, qui conclut que ce paquet global est soutenu par 61% des sondés, a été fait avant l'annonce des droits de douane américains de 39%. «Trump n'a pas fait changer les positions de fond, mais on constate que le partenaire européen, aussi désagréable qu'il a pu se montrer, reste moins versatile», réagit Olivier Rau. ■

Quelque 75% des entreprises disent être attachées à la voie bilatérale